



Commune de Boivre-la-Vallée

2 Place de la Mairie

LAVAUSSÉAU

86470 BOIVRE-LA-VALLEE

Tél : 05.49.57.81.05

[Mail : contact@boivrelavallee.fr](mailto:contact@boivrelavallee.fr)

Mesdames et Messieurs Les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil municipal du
MARDI 14 OCTOBRE 2025 à 20H00 salle de la Boivre - Lavausseau

Ordre du jour

- N°01-10-2025 - Aménagement du territoire - Autorisation de vente d'un logement locatif social,
- N°02-10-2025 - Environnement - Signature d'une promesse de convention portant autorisation individuelle d'utilisation et d'aménagement du chemin rural des avenaux entre la commune de Boivre-la-Vallée (commune déléguée de Lavausseau) et la société Total Energies,
- N°03-10-2025 - Domaine et Patrimoine - Vente de la Parcelle AB n°22 située Rue de la Corroierie - Lavausseau,
- N°04-10-2025 - Domaine et Patrimoine - Vente des immeubles D n°591 et D n°592 situés 1 et 2 place du Lavoir - Benassay,
- N°05-10-2025 - Environnement - Avis sur la consultation relative au projet éolien « Parc Eolien de la Chapelle » sur la Commune de Boivre-la-Vallée,
- N°06-10-2025 - Personnel - Suppression d'un emploi permanent d'animation à temps complet,
- N°07-10-2025 - Personnel - Mise à jour du tableau des effectifs,
- N°08-10-2025 - Personnel - Mise à jour du règlement de formation,
- N°09-10-2025 - Personnel - Adoption du plan de formation destiné aux agents de la collectivité,
- N°10-10-2025 - Finances - Décision Modificative n°4 - Budget Communal,

N°11-10-2025 - Finances - Tarifs Salles et conditions de location des salles et matériel communal,

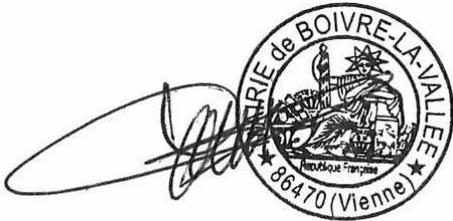
N°12-10-2025 - Environnement - Espaces Naturelles Sensibles,

N°13-10-2025 - Suppression des mairies déléguées des communes fondatrices de la commune nouvelle de Boivre-la-Vallée,

Questions diverses.

BOIVRE-LA-VALLEE, le 9 octobre 2025.

Le Maire Mme Dany DUBERNARD



POUVOIR

Je soussigné(e) Mme, M.

Empêché(e) d'assister à la séance du conseil municipal du MARDI 14 OCTOBRE 2025 à 20h00 déclare donner par la présente, en vertu du code général des collectivités territoriales,

Pouvoir à :

- De me représenter à la réunion du MARDI 14 OCTOBRE 2025
- De prendre part à toutes les délibérations
- D'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour quelle cause que ce soit.

Fait à BOIVRE-LA-VALLÉE Le

Signature,